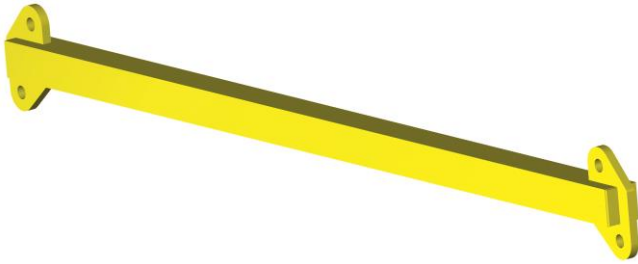


# BARRE D'ÉCARTEMENT - Notice

## 6055 TSP / 6056 TSPV

### BARRE D'ÉCARTEMENT « FIXE »

Réf. 6055-TSP



### BARRE D'ÉCARTEMENT « RÉGLABLE »

Réf. 6056-TSPV



La barre d'écartement est un accessoire de levage qui s'intercale entre l'appareil de levage et la charge ;

Elle est formée d'une poutre équipée :

- à sa partie supérieure : de 2 anneaux permettant de la relier (à l'aide d'une élingue 2 brins) au crochet de l'appareil de levage,
- à sa partie inférieure : de crochets pour recevoir les élingues pour recevoir la charge ;
- **L'utilisation de la barre d'écartement permet de prendre et de déplacer des charges longues**



Les barres d'écartement sont aussi utilisés pour des manœuvres avec plusieurs appareils de levage ;

Ce type d'opérations doit faire l'objet d'une étude préalable.

L'utilisation d'une barre peut s'avérer très dangereuse si certaines précautions ne sont pas respectées :

- ➔ L'angle d'élingage de l'élingue supérieure doit être de 60°
- ➔ **L'élingage inférieur doit être parfaitement vertical**

## AUTRES CONSIGNES DE SÉCURITÉ :

Il est très important de respecter certaines règles lors d'une manutention d'une charge par palonnier. Malgré leur conception souvent simple il est recommandé de s'adresser à des professionnels de la manutention qui vous apporterons toutes les garanties nécessaires et notamment la conformité aux normes.

### CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ POUR LE LEVAGE ET LA MANUTENTION

➔ **A NE PAS FAIRE !**

 <b>CMU</b> Ne JAMAIS lever une charge supérieure à la Charge Maximale d'Utilisation (CMU) !	 Le levage de personnes est strictement INTERDIT !
 Ne JAMAIS passer sous la charge !	 Ne JAMAIS faire de nœuds avec les élingues !
 Ne JAMAIS modifier les composants d'un appareil ou raccourcir une élingue non-équipée d'un système approprié !	 Ne JAMAIS faire descendre la charge sans en contrôler la vitesse !
 Ne JAMAIS placer les mains, les doigts, les pieds, ni sous la charge, ni entre l'appareil et la charge !	 Ne JAMAIS engager les élingues sur la pointe des crochets !
 Ne JAMAIS faire balancer la charge en opération de levage !	 Ne JAMAIS décrocher une charge avant qu'elle ne soit complètement libre et stable !
 Ne JAMAIS mettre en contact une élingue avec un angle vif !	 Ne JAMAIS mettre en service un appareil ou un accessoire présentant des défauts ou dégradations !
	 Ne JAMAIS laisser les appareils et accessoires de levage aux intempéries !

➔ **CE QU'IL FAUT FAIRE ...**

 Contrôler le poids de la charge ! Respecter la CMU !	 Protéger les élingues des arêtes tranchantes et des angles vifs !
 Tenir compte du mode d'élingage et des angles d'inclinaison !	 Prendre en considération le <u>Centre de Gravité</u> de la charge !
 Retirer tout appareil ou accessoire présentant des défauts !	 Procéder périodiquement à un examen visuel de l'état général de l'appareil et des accessoires !
 Entretien régulier et Utilisation adaptée = SÉCURITÉ !	 Utiliser les appareils sur un sol dur, horizontal et lisse !

La responsabilité de l'utilisateur du matériel est engagée ; l'utilisateur devant être qualifié et s'assurer de l'adéquation du matériel avec l'utilisation qui en est faite, après avoir pris connaissance de la notice d'instructions.